



AVIS DE PROMULGATION

Règlement #2023-600, #2023-620 et #2023-630

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière,

Que le conseil municipal de Saint-Édouard-de-Lotbinière, à sa séance du 11 septembre 2023 a adopté les règlements #2023-600, #2023-620 et #2023-630 intitulés :

Règlement #2023-600: Règlement de zonage

Règlement #2023-620 : Règlement de lotissement

Règlement #2023-630 : Plan d'urbanisme

Le règlement #2023-600 a reçu les approbations suivantes :

- Avis de motion : 14 août 2023
- Dépôt du règlement : 14 août 2023
- Consultation publique : 11 septembre 2023
- Adoption du règlement : 11 septembre 2023
- Date d'entrée en vigueur : Ultérieurement, à la fin du processus

Les règlements #2023-620 et #2023-630 ont reçu les approbations suivantes :

- Avis de motion : 11 septembre 2023
- Dépôt du règlement : 11 septembre 2023
- Consultation publique : 11 septembre 2023
- Adoption du règlement : 11 septembre 2023
- Date d'entrée en vigueur : Ultérieurement, à la fin du processus

Que ces règlements sont déposés au bureau municipal de Saint-Édouard-de-Lotbinière situé au 2485, rue Principal, Saint-Édouard où toute personne peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

Donné à St-Édouard-de-Lotbinière, ce 12 septembre 2023

Chloé Boudreau, Gref.-très. adjointe

Pour toute information, communiquez au 418-796-2971 poste 301